

Examens terminaux à Rennes 2 : nouveau calendrier et nouvelles modalités

Au regard de la situation exceptionnelle, l'université Rennes 2, par délibération de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et du Conseil d'administration (CA), a modifié le calendrier des examens terminaux et leurs modalités.

L'ensemble des épreuves terminales sont transformées en «devoirs maisons», afin de permettre aux étudiant-e-s de composer le plus sereinement possible tout en garantissant la qualité des évaluations, malgré les contraintes liées au confinement. Cette nouvelle mesure ne concerne pas les contrôles continus, dont les modalités sont décidées par les équipes pédagogiques.

Le calendrier des examens terminaux a été modifié pour permettre aux enseignant-e-s d'adapter les épreuves et de proposer des nouveaux sujets. La période de travail pour ces devoirs maisons s'étendra du 29 avril au 20 mai.

Pour tout problème de matériel informatique, de connexion internet, ou d'autres types de difficultés, les étudiants sont invités à se signaler à l'adresse etudiant-covid19@univ-rennes2.fr et à leurs responsables de formation afin que des solutions adaptées puissent être trouvées.

Par ailleurs, l'université a également décidé de débloquer un fonds-établissement d'aide d'urgence, pour compléter les aides attribuées par le CROUS. Ce dispositif sera communiqué très rapidement à la communauté. Dans cette attente, etous les contacts utiles sont disponibles sur le site intranet de l'université.

Olivier DAVID remercie chaleureusement l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives de l'Université Rennes 2, dont l'investissement et le professionnalisme permettent d'exercer notre mission de service public et d'assurer une session d'examens dans ce contexte si particulier.